

## Liste Philippe DAVID

### Préambule

L'année transitoire qui s'achève nous a permis de prendre la mesure de l'importance d'une structure fédératrice et représentative de toute la Normandie. Nous vous proposons pour cette nouvelle olympiade de conforter la ligue en développant un programme dans lequel les bénévoles, les commissions, la formation et la communication seront mis en avant.

Parallèlement à ces fondamentaux, nous travaillerons à la coordination et au renforcement de nos liens avec les différentes structures fédérales, dans les clubs, les départements et au niveau national.

Enfin, nous insisterons sur le côté environnemental et découverte de la plongée, notamment en renforçant nos actions en direction de la « plongée jeune » et en participant aux actions nationales et locales liées à la protection du milieu maritime.

#### 1- Reconnaissance des bénévoles

Défense et représentation auprès des collectivités, des bénévoles qui constituent et animent les clubs.

Notre action doit s'inscrire dans un dispositif global prenant en compte le fondement de notre système c'est-à-dire les clubs, et au-dessus, des instances fédérales nationales régissant notre activité. Nous serons donc présents auprès des clubs par l'intermédiaire des CODEP et nous siégerons au niveau régional et national dans les réunions et les commissions qui nous seront ouvertes. Ceci afin de mieux affirmer politiquement le rôle des clubs de notre ligue et de jouer le véritable intermédiaire de la communication depuis la base jusqu'au sommet.

#### 2- Rapprochement des clubs à l'intérieur des CODEP

A l'image de ce qui se fait dans le département de la Manche, la ligue proposera aux clubs dans chaque département de s'associer par l'intermédiaire d'une convention pour mutualiser un certain nombre d'actions et de moyens techniques, de communication, et de formation.

Ces conventions de partenariat ont pour but, là encore, de renforcer les liens et les échanges entre les clubs. Elles devraient permettre d'optimiser les compétences de chacun et de mettre en place des programmes de formations plus efficaces.

#### 3- Le travail avec les commissions

Les commissions véhiculent la performance, la connaissance, la technicité et la diversité du monde subaquatique.

En compétition, les résultats obtenus par certaines commissions, la nage avec palmes, le tir sur cible en particulier, montrent qu'une région comme la nôtre

peut-être présente au plus haut niveau. Nous mettrons tout en œuvre pour maintenir ce cap. De même avec les commissions apnée, médicale et technique, nous renforcerons leurs moyens financiers et de communication afin qu'elles puissent exercer leurs compétences normalement pour assurer le bon déroulement de nos activités. La biologie et la pêche devront également, dans ce cadre de développement, bénéficier de soutiens nouveaux afin d'être présentes à la fois dans le domaine environnemental, de la connaissance des espèces, et de l'initiation à la découverte du milieu.

Nous rechercherons et susciterons des bonnes volontés pour animer la photo, la vidéo sous-marine, et toute autre commission utile au plus grand nombre.

#### 4- La formation

A tous les niveaux, dans les clubs, dans les commissions, nous prendrons en compte le besoin et la nécessité de la formation. Ces formations passent par l'organisation de stages, l'attribution de bourses incitatives et une pratique sur le terrain devant pouvoir s'exercer dans de bonnes conditions. La ligue des Pays Normands avec l'aide du CTR et des formations bénévoles possèdent les moyens de mettre en place ces dispositifs et devra accentuer ses efforts en direction de la formation de cadres et de moniteurs indispensables à la mise en place des activités.

#### 5- La communication

Un bon programme pour être efficace, doit-être diffusé et connu des acteurs qui doivent le réaliser.

L'année qui vient de s'écouler a vu la mise en place d'un site internet, véritable lien entre les clubs et la ligue permettant de diffuser rapidement nos informations.

Il est doublé d'un journal papier trimestriel envoyé à chaque club ; ses colonnes vous sont ouvertes. A l'heure du numérique où la vitesse de l'information l'emporte sur son contenu, ce moyen de communication que certains jugeront hâtivement archaïque, est mis en place pour matérialiser et renforcer cette communication galopante entre les clubs et la Ligue. Une rubrique annonces est à créer. A ces moyens de communication basiques, doivent s'ajouter d'autres expressions écrites, photographiques et orales pouvant prendre la forme d'expositions itinérantes avec conférences, de publication présentant nos activités comme la découverte de la faune et la flore en Manche ou la réalisation d'un annuaire de la plongée de Dunkerque à Brest.

De même que l'information sur les ouvrages historiques sur les épaves et lieux de plongées normands.

#### **6- Pour un partenariat avec P.P.N. et une messagerie des spots de plongée.**

La ligue soutiendra les initiatives visant à promouvoir le Pôle Plongée Normandie à Tournaville.

Il est en effet indispensable que notre région soit dotée d'un outil performant pour assurer les différentes formations de moniteurs dont nous avons besoin. Une première convention de partenariat a déjà été signée avec le PPN, celle-ci devra être renforcée dans le sens d'une action fédérale justifiant la présence de cette structure.

La connaissance des moyens humains et matériels mis à disposition par les clubs sur les principaux sites de plongée du littoral normand permettrait à des plongeurs isolés ou à des groupes de partager en commun leur passion.

Une messagerie interactive informant des horaires et conditions servirait de lien entre les intéressés.

#### 7- La plongée jeune

A plusieurs reprises dans les points précédents, il est apparu que la plongée jeune devait être un des vecteurs de développement de notre projet. Dans le domaine de l'initiation, de la découverte et de la défense de l'environnement, cette activité en direction des jeunes devra être préservée et renforcée. De plus, les récentes animations mises en place dans notre région prouvent combien la plongée est un facteur de communication, de développement de la personnalité et de cohésion.

#### 8- L'environnement

A l'heure où l'Assemblée Nationale vote à la quasi-unanimité le principe d'une loi prenant en compte les aspects environnementaux de notre planète, le monde de la plongée ne peut pas rester indifférent aux problèmes de la protection de la nature et de la sauvegarde du milieu marin.

Nous nous emploierons à sensibiliser nos plongeurs à ces défis qui attendent les générations futures en nous appuyant sur un travail de communication ciblé, en participant aux grandes actions nationales, en développant les travaux de la commission bio et les actions en faveur des plus jeunes.

#### En conclusion

Ce programme ambitieux est un programme fédérateur qui implique tous les acteurs de la plongée dans notre région. L'équipe qui le soutient est compétente et a prouvé qu'elle a les moyens de le mettre en œuvre. Cette équipe aura néanmoins besoin de votre soutien et de votre participation pour réaliser ces actions de développement. Elles vont dans le sens d'un meilleur épanouissement de chacun dans son domaine d'activité. La reconnaissance et la valorisation des sports sous-marins en Normandie sont notre ambition.